

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil Municipal du mercredi 1^{er} juillet 2015

Le 1^{er} juillet 2015 à 20h30, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués en date du 23 juin 2015, se sont réunis à la mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Christiane PREVOST, Maire.

Etaient présents : MM PREVOST Christiane ; PIERRON Pierrette ; BREHIER Jacques ; NORMAND Isabelle ; NICOLAS Marie-Noëlle ; PLON Patrick ; LOISEAU Laurent ; BOINOT Florence ; PEREZ Marie-José ; JANOT Jean-Marie

Etait représentés : MM BOEUF Pascal (pouvoir à Prévost C) ; GENTIL Christian (pouvoir à Pierron P) ;
Mme LACHETEAU Nathalie (pouvoir à Plon P)

Absents : MM PACREAU Stéphane ; GASSELING Théo

Présents : 10 Votants : 13

Mme PIERRON Pierrette a été nommée secrétaire de séance

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 20h30

Approbation du PV de la séance du 29 mai 2015 (sauf Mme Perez)

ORDRE DU JOUR

- ♦ organisation du 14 juillet :
 - répartition des tâches des conseillers qui seront présents
 - courrier pour demander l'encadrement de gendarmes pour la sécurité
- ♦ devis Ets Stordeur accepté pour l'installation d'un sous-compteur d'eau au plan d'eau afin d'avoir la consommation exacte du centre de loisirs à rembourser par la CC val de Charente (13 voix POUR)
- ♦ délibération acceptant la signature avec le SDEG 16 d'une convention constitutive d'un groupement de commande pour l'achat de gaz naturel, les tarifs réglementés étant supprimés à partir du 1^{er} janvier 2016 pour les consommateurs de plus de 30 méga Wh (13 voix POUR)
- ♦ proposition de participer aux travaux de rénovation de l'église d'Oradour sur Glane par l'attribution d'une subvention versée à la Fondation du Patrimoine pour ce projet : après discussion, le Conseil Municipal décide d'attribuer un montant de 300 € (13 voix POUR)
- ♦ information sur les horaires d'ouverture de la poste pendant l'été
- ♦ intervention de Mme Perez sur les panneaux de signalisation « commerces et artisans », ceux à ajouter et à supprimer
- ♦ intervention de Mme Perez sur le fait que Calitom demande aux habitants de se munir de conteneurs au 1^{er} janvier 2016, elle propose un groupement de commande et ferait un courrier à Calitom.

Séance levée à 21 h 45